

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue toutes-Ames

Salle de sociétés

Tél. (022) 28 40 32

PUBLICITÉ POUR LA MAISON DE QUARTIER.

— Pour mieux vous informer, la MQCC a décidé de publier régulièrement une page d'informations dans ce journal. Il s'agit d'un espace publicitaire, dont le contenu n'engage pas l'AHCVV. D'autre part, la MQCC ne saurait être engagée par les informations qui sont publiées dans la partie rédactionnelle du *Journal des Habitants*, ni à plus forte raison par les prises de position de l'AHCVV. La MQCC est et veut rester indépendante. ■

Sapin de Noël

Cette année, l'animation de Noël sera prise en charge par la Maison de Quartier Chausse-Coq. Dix sapins seront installés au Bourg-de-Four. Ils seront décorés par les enfants des écoles, l'AHCVV, la MQCC, l'Association des parents d'élèves du Centre-Ville, le jardin d'enfants du *Petit Bonheur* et la garderie des *Trois Pommes*. Nous remercions vivement le Service des Espaces verts et de l'environnement et son directeur, Roger Beer, qui nous a offert ces arbres. ■



Naissances

MATHIEU, LASZLO, BENJAMIN

le 7 février 1989

Rue de la Madeleine 13

LÉONARD, ANDRÉ

le 28 juillet 1989

Place Neuve 2

MICHEL

le 12 septembre 1989

Place du Bourg-de-Four 9 et 19

Arbres malades dans la Vieille-Ville

Nous vous annonçons dans notre précédent numéro que nous avions demandé des renseignements sur l'avenir du tilleul de la place Franz-Liszt et du cerisier de la rue Saint-Léger. Le SEVE nous a répondu que le tilleul est envahi par des acariens qui ont profité de la chaleur pour se multiplier. L'hiver devrait rendre sa vigueur à cet arbre. Malheureusement, le cerisier face au Palais Eynard est mourant. Il sera remplacé par un autre végétal de la même essence dès la prochaine saison de plantation. ■

Annonce

Cherchons jeunes en-dessous de 18 ans qui se sentent concernés par les problèmes écologiques d'aujourd'hui (pollution, destruction des forêts, sauvegarde de la nature, etc.) pour former un groupe actif.

Contactez le 20 48 15 ou 21 17 32.

Migros - Rive



Les immeubles Vieux-Collège - rue d'Italie - rue de Rive - rue Verdaine, propriété de la Coopérative Migros, viennent d'être inscrits par le DTP dans la liste des «ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle». Leur structure est désormais protégée, et le projet contesté de la Migros sur cette parcelle (surdimensionné, trop de bureaux et 18 mètres en sous-sol) paraît définitivement compromis. ■

BURGENER

atelier d'encadrement d'art - vitraux
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville
1204 Genève - tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin - 1205 Genève



Tissus de Provence
Ameublements
Décoration - Cadeaux

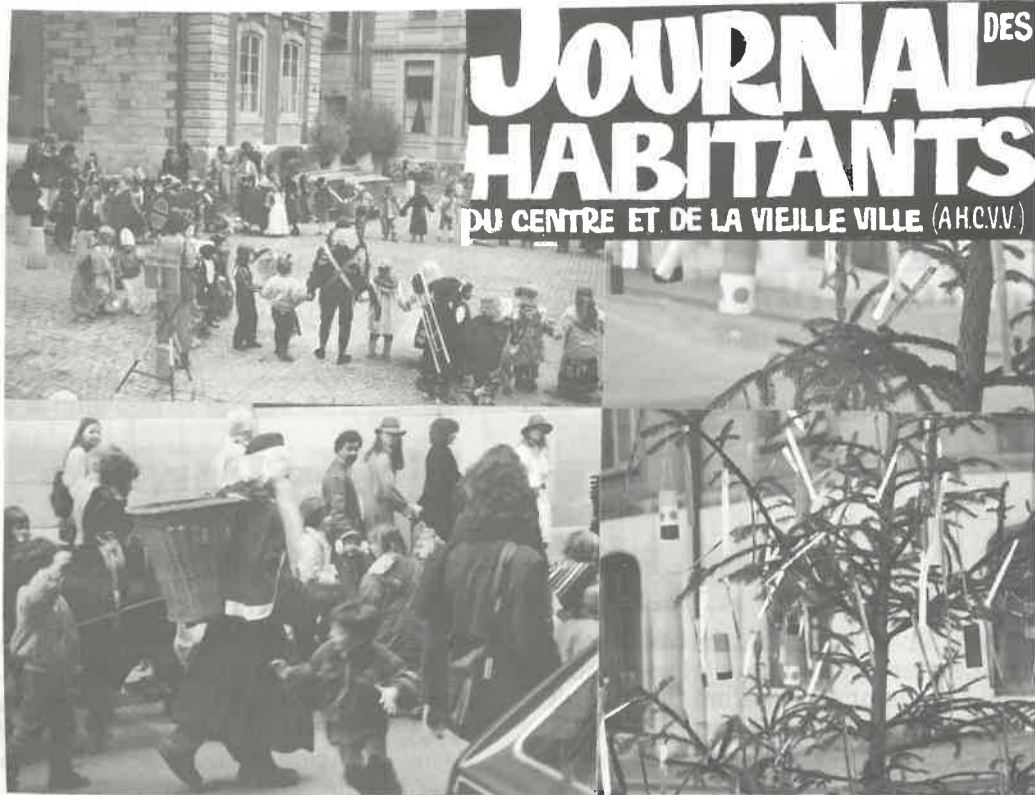
16, rue Etienne-Dumont
Téléphone 20 64 33

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11



Une ville où vivre

NUMÉRO 42 - DÉCEMBRE 1989 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD - Tél. 20 66 93

Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 752 31 13 - Tirage: 7000 exemplaires

Editorial

Logement-songe

C'est fou l'impact que peut avoir un modeste journal de quartier, conçu, réalisé et imprimé avec la sueur (!) de ses quelques collaborateurs bénévoles. Prenez par exemple notre dernier numéro de septembre 1989, intitulé «Immobilier, les prix dérapent»:

Nous y dénonçons avec précision le cas de deux immeubles de la Vieille-Ville (2, Puits-St-Pierre, 13, Grand-Rue) victimes, hélas, comme tant d'autres dans notre chère République, de la spéculation.

Et bien, nous n'avons pas eu de remarques de la part des personnes impliquées. Aucun démenti, preuve du sérieux de nos informations.

En revanche, côté médias et population, les réactions furent intéressantes: nombreux articles, occupation du 2, Puits-St-Pierre lors de cette fameuse journée du 6 octobre, déclaration et projets du Conseil d'Etat.

Ça a bougé! Mais pas tant que cela, surtout lorsque l'on aura pris connaissance des récents développements de ces deux affaires (voir à l'intérieur de ce numéro).

Il nous faut donc «remettre la compresse», avec l'espoir qu'un jour proche, certains perdront de l'argent. Et si possible beaucoup d'argent, histoire de faire un peu le ménage.

Car nous persistons à penser que l'immobilier n'est pas peuplé que de requins, vautours, et autres animaux de basse extraction! ■

NOUS SOMMES TOUS LES JOURS À VOTRE SERVICE.

VIN DE BIENVENUE A PARTIR DE 6 PERSONNES

Si une fête ou simplement le plaisir de bien manger vous incite à nous rendre visite au restaurant Spaghetti Factory et que votre tablée compte au moins 6 personnes, nous vous offrons, en guise de bienvenue, une bouteille de vin californien soigneusement sélectionné.

Aussi, n'hésitez pas à réserver votre table!

Cuisine chaude sans interruption.



Genève, 13, rue de la Fontaine/
place de la Madeleine, 022/28 61 00

1204 GENÈVE
4, RUE ST-VICTOR
MICHEL et ANDRIANNE SOUTTER

1204 GENÈVE
TOUR-MATRASSE 12
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.
POUR CHANGEMENT
J-A 1200 GE 3

BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

Tour-Maitresse 12, 1204 Genève



NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h. 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 731 66 81 - 732 67 04

Train + hôtel (2 jours):

BARCELONE: dès 220.-

VENISE 149.-

PARIS 154.-

VOYAGES AST



16, rue des Chaudronniers
tél. 29.29.44 (après-midi)



Libres Paroles

Bruit à la Grand-Rue (suite)

Nous avons publié dans notre journal de mars (No 40) une lettre d'habitants se plaignant amèrement du bruit qu'ils supportent chaque nuit. Nous avons d'ailleurs soutenu ces habitants en lançant une pétition en mai qui semble avoir été bien reçue par les autorités (voir notamment les propositions de M. Ziegler dans ce journal). Nous publions aujourd'hui une interview réalisée par une adolescente du

quartier, à qui il arrive de fréquenter les établissements visés par la pétition, et qui a souhaité connaître les motivations des jeunes qui viennent dans la Vieille-Ville le soir. Par sa spontanéité, les problèmes qu'il soulève, cet article nous semble de nature à ouvrir un large débat autour des problèmes de bruit et d'animation. Nous publierons volontiers vos réactions, et vos propositions.



Bruit ou animation dans la Vieille-Ville?

Les jeunes ont aussi leur opinion à ce sujet, c'est pourquoi une place dans ce journal leur est consacrée. Voici l'interview d'un collégien de 16 ans:

— **Que fais-tu si tu sors le soir quand tu ne vas ni au cinéma ni chez un copain?**

— Je vais soit en boîte soit dans des pubs

— **Dans quel quartier?**

— Dans la Vieille-Ville, principalement vers le *Midnight*, le *Short's* ou le *Old Town Pub*.

— **Pourquoi justement ces endroits-là?**

— Car tout le monde y va et je peux y rencontrer des tas de copains..

— **Est-ce que tu viens de loin? Et tes copains?**

— Je viens moi-même d'Onex et je retrouve des copains des Eaux-Vives, de Champel, ou même de Meyrin et Confignon.

— **Viens-tu souvent?**

— En général le mercredi, le vendredi et le week-end, mais pas chaque semaine.

— **Comment viens-tu?**

— Avec mon vélomoteur, évidemment!

— **Si la circulation était interdite dans la Vieille-Ville, viendrais-tu encore et comment?**

— Malheureusement difficilement, car les bus ne passent plus après minuit, et comme j'habite très loin...

— **Que fais-tu exactement au cours d'une telle soirée?**

— D'habitude, je vais dans un des bars pour boire un cocktail ou quelques bières qui me mettront en forme pour la soirée, et puis...

— **Trouves-tu normal de consommer de l'alcool à ton âge?**

— Sincèrement oui! Je ne vois pas pourquoi des jeunes qui fréquentent les mêmes endroits n'ont pas le droit de faire la même chose suivant qu'ils ont seize ou dix-huit ans...

— **D'accord. Et ensuite, que fais-tu?**

— Bon. Je ressors pour trouver les copains et les copines qui sont dans la rue et je reste pour m'éclater!!!

— **Pourquoi dans la rue?**

— Parce que les pubs sont trop petits, et surtout parce que les copains ne vont pas tous dans le même bar, ce qui fait qu'il n'y a que dans la rue qu'on a des chances de les rencontrer.

— **Qu'est-ce que vous faites dehors?**

— On discute, on rigole, on drague, on fait des connaissances ou on emm... les passants!

— **Y a-t-il souvent des bagarres?**

— Je ne dirais pas «souvent», mais ça arrive quand certains ont trop bu.

— **Est-ce qu'il t'arrive de casser des bouteilles, de taper des voitures ou de barbouiller des vitrines?**

— Je ne l'ai encore jamais fait, mais j'en connais qui le font et je peux les comprendre.



— **Pourquoi?**

— Parce qu'entre copains on aime bien se faire remarquer ou jouer au plus malin. En plus, ça fait rire.

— **Ferais-tu la même chose chez toi?**

— Non, car je ne casse pas ce qui m'appartient...

— **Es-tu conscient que ce que tu casses appartient à quelqu'un ou à la collectivité?**

— Quand vous me le demandez, oui; mais quand je suis sur place et dans l'ambiance, je n'y pense plus.

— **Te sens-tu responsable de ces dégâts et es-tu prêt à payer les réparations?**

— Non, car je ne suis pas le seul responsable. Nous sommes plusieurs dizaines chaque soir et je ne tiens pas à payer pour tout le monde. Du moment que je n'ai jamais causé moi-même de dégâts, je ne me sens pas concerné.

— **Trouves-tu normal que ces frais soient assumés par ceux qui n'ont rien fait?**

— Non...

— **Te sentirais-tu capable de contrôler ta violence dans ces situations?**

— Je ne pense pas, car les copains nous entraînent et vice-versa. Il faudrait que tous soient volontaires, et ça...!

— **Es-tu conscient que vos attroupements font du bruit et empêchent**

les habitants du quartier de dormir, au point de les rendre malades?

— Oui.

— **Trouves-tu ça correct vis-à-vis des habitants?**

— Pas vraiment.

— **Ne penses-tu pas qu'il y a là un problème et que proposes-tu pour le résoudre?**

— Je pense effectivement qu'il y a là un problème. Mais enfin, comme vous l'avez peut-être proposé, une salle ne serait pas utile, car étant donné le manque de place (il faudrait un immense local pour que l'on soit à l'aise) et la chaleur qui y régnerait, les jeunes seraient quand même devant le local. On ne peut bien sûr pas obliger les gens à rester enfermés dans une pièce! Quant à la solution d'une place de rencontres loin des lieux d'habitation, elle serait aussi inefficace car ce serait trop loin du centre. Il faut bien penser que le centre d'une ville est un lieu prédestiné à la rencontre aussi pour les adolescents, car c'est là que se trouvent la plupart des lieux de divertissements nocturnes.

De toute manière, je crois que l'on ne peut imposer un endroit précis à des jeunes, car ce serait artificiel et ils ne s'y rendraient pas. J'ai l'impression que nous avons choisi notre endroit et qu'il serait très difficile à quelqu'un de nous déplacer arbitrairement à un endroit qui ne nous intéresse pas.

— **S'il y avait un pub dans ton quartier, t'y rendrais-tu?**

— Non, parce que la Vieille-Ville est un peu le centre géographique et social de Genève. Mes copains et les autres jeunes ne viendraient pas tout le temps à Onex par exemple.

— **Quelles activités, si elles existaient, seraient pour toi plus attractives que ces attroupements dans la Vieille-Ville?**

— Rien... Car l'important c'est d'avoir un lieu de rencontre avec des jeunes et de pouvoir être ensemble...

— **Maintenant qu'on t'a dit que votre bruit et votre violence dérangeaient des gens comme vous qui habitent simplement le quartier, penses-tu que ton comportement va changer?**

— Difficilement...

— **Serais-tu prêt à faire un effort?**

— Bien sûr, mais il faudrait que tous les autres le fassent aussi. Et comme beaucoup en sont incapables... C'est pourquoi notre comportement ne va pas changer, car nous voulons encore voir nos copains, mêmes ceux qui sont incapables de se calmer. Et ils risquent fort de nous entraîner... ■

1, Rue de la Boulangerie

Cet immeuble, sis à l'angle de la rue de la Boulangerie et de la Grand-Rue, qui abrite l'*Old Town Pub*, est propriété de M. Bernard Estier. Depuis quelques années, un négoce en titres (Lullin et Cie) en occupe les étages. Ce commerce avait été installé ici provisoirement, pour permettre au Conservatoire de reprendre un bâtiment à la rue Petitot. Il s'agit pourtant d'un immeuble d'habitation, et suite à des plaintes bienvenues de l'ASH (Association d'habitants de ce secteur), Christian Grobet a imposé à M. Estier de donner son congé à Lullin et Cie et d'y remettre des locataires.



M. Estier a donc donné son congé à Lullin et Cie pour la fin 1989, puis il nous a contacté pour nous demander si nous serions d'accord de soutenir un projet qui tenait en trois points: 1. L'*Old Town Pub* abandonnerait l'arcade qu'il occupe au rez-de-chaussée pour ne conserver que le pub qui est au sous-sol; 2. Lullin et Cie prendrait alors possession du rez-de-chaussée et du 1er étage de l'immeuble de M. Estier; 3. Comme ces deux étages ne suffisent pas pour Lullin, cet établissement demanderait à la Ville de pouvoir s'installer également au rez-de-chaussée et au 1er étage de l'immeuble 3, Boulangerie, qui doit être restauré prochainement, et dont les étages inférieurs devraient abriter de l'artisanat.



Le Comité de l'AHCVV a refusé d'entrer en matière sur ce projet qui présentait certes, en première analyse, l'avantage de réduire les nuisances infligées par les clients de l'*Old Town Pub* aux habitants du secteur mais qui, en fait, conserverait le pub au sous-sol, avec la possibilité de servir en terrasse. Nous pensons donc — ainsi que les habitants concernés que nous avons interrogés — qu'il n'aurait pas permis de réduire le bruit nocturne. D'autre part, la proposition de M. Estier aurait eu pour conséquence d'empêcher que des artisans se réinstallent dans l'immeuble de la Ville, alors qu'il nous semble indispensable de diversifier au maximum le commerce et l'artisanat dans la Vieille-Ville, si l'on veut lutter contre la monoculture tertiaire que nous constatons actuellement.

2, Puits-St-Pierre

Comme signalé dans notre dernier numéro, cet immeuble au trois-quart vide est destiné à la vente en PPE. Le 6 octobre dernier, il est partiellement et fort momentanément occupé.

Le Conseil d'Etat, quelques jours plus tard, déclare avoir rencontré les propriétaires, qui se sont engagés à relouer les appartements vides dans les plus brefs délais.



Effectivement, le Comptoir Genevois Immobilier fait passer une annonce dans la *Tribune de Genève* du 16 novembre afin de louer «de magnifiques appartements de 5 et 6 pièces dans la Vieille-Ville, dans immeuble de prestige (sic)».

Après téléphone, la dure réalité des loyers nous réveille en sursaut: 3 pièces 2000 francs, 4 pièces 2500 francs, 6 pièces 3500 francs, loyer sans les charges!



M. Vultier respecte ses engagements vis-à-vis du Conseil d'Etat. Mais qui va bien pouvoir louer à ce prix?!

On parie que l'immeuble va rester vide un moment?

Ah! Nous oublions un petit détail. Depuis mi-octobre, quatre appartements sont squattés, en douceur, avec loyers versés sur compte bloqué. Des loyers qui correspondent plus aux possibilités d'une large partie de la population, qu'aux exigences de M. Vultier. Et si les squatters n'avaient pas précédé de quelques semaines les vœux du Conseil d'Etat?!

Dans tous les cas, affaire à suivre.

Assemblée générale

Nous avons tenu notre 10e Assemblée générale le 18 octobre dernier. Nous ne présenterons pas ici le rapport d'activités de l'AHCVV, qui est à la disposition de ceux qui souhaiteraient s'informer sur le travail accompli par l'AHCVV en 1989 (écrire à la rédaction du journal).

Après la partie statutaire, nous avons discuté d'une proposition de M. Bernard Ziegler visant à diminuer si faire ce peut les nuisances nocturnes dans la région de la Grand-Rue, proposition qui reprenait une vieille idée de l'AHCVV. Suite à la pétition que nous avons adressée au Grand Conseil en juin dernier, M. Ziegler s'est en effet montré disposé à interdire la circulation nocturne dans cette partie de la Vieille-Ville, dans l'espoir qu'un accès moins aisé diminue l'attrait que les nombreux établissements publics exercent sur une partie de la population genevoise.

Suite à un débat fort riche, l'Assemblée générale de l'AHCVV a décidé de demander au Département de Justice et Police que la circulation soit interdite la nuit dans les rues situées entre la rue du Puits-St-Pierre et la rue Fazy d'une part, et la Cité d'autre part. Toutefois, pour permettre à chacun de rentrer chez soi, nous avons demandé que la fermeture ne soit pas absolue

(par des chaînes), mais qu'un système de macarons soit mis en place permettant aux habitants du secteur ainsi qu'aux taxis et services d'urgence d'y circuler. Nous savons qu'une telle mesure n'aura d'effets positifs que si des contrôles sont assurés par la police, mais M. Ziegler semble disposé à faire ce qu'il faudra pour permettre aux habitants de dormir.

Le Conseil d'état et la fermeture de la Vieille-Ville à la circulation

La proposition d'interdire une partie de la Vieille-Ville à la circulation nocturne autre que celle des habitants et des taxis devrait être soutenue par une majorité du Conseil d'Etat élu le 12 novembre dernier. Interrogés par l'ASPIC, Christian Grobet, Bernard Ziegler, Dominique Föllmi et Olivier Vodoz se sont prononcés en faveur d'une restriction de la circulation, notamment nocturne, dans la Vieille-Ville. Seul Jean-Philippe Maître s'oppose à une telle mesure, Claude Haegi n'ayant pas répondu et Guy-Olivier Segond liant une éventuelle restriction du trafic à la réalisation du parking Saint-Antoine. L'espoir est donc grand d'aboutir à des solutions qui, sans faire de la Vieille-Ville un ghetto inaccessible, amélioreraient sensiblement la qualité de la vie.

9-13, Madeleine

Suite à l'abandon du projet d'échange avec C&A, nous avons constaté que la Gérance Immobilière municipale maintenait vides trois appartements au 1er étage de ces immeubles depuis bientôt huit mois. Contribution à la lutte contre la crise du logement?



Boucherie Stalder

La boucherie Stalder, à la rue Etienne-Dumont, a fermé ses portes. Deux jeunes bouchers étaient prêts à reprendre l'arcade. C'était compter sans le décorateur d'intérieur situé en face, qui a doublé la mise et emporté l'affaire. Autrefois rue des Belle-Filles, aujourd'hui rue Etienne-Dumont, demain rue de «L'Atelier»?



12, Rue Saint-Victor



Ce charmant hôtel particulier, transformé en banque (Banque Financière de la Cité), où l'on retrouve le promoteur Jean-Pierre Magnin, est à vendre pour 26 millions! La BCF va-t-elle déménager en l'île, dans l'immeuble Vacheron & Constantin, acheté par le même Jean-Pierre Magnin 43 millions il y a peu?

28, Saint-Léger



Ce bâtiment, longtemps vide, sort de sa torpeur: une demande de travaux est parue dans la FAO du 4 octobre dernier. Petit problème: le rez-de-chaussée (c'est normal), le 1er et le 2e étages (est-ce normal?) sont affectés à des bureaux ou commerces. L'aménagement des combles en appartements constitue une maigre compensation, surtout à plus de 6000.— la pièce par an. L'AHCVV est intervenue dans ce sens auprès du DTP.

L'EDUCATION

peut être une expérience passionnante autant pour soi-même que pour son enfant

Consultante en éducation

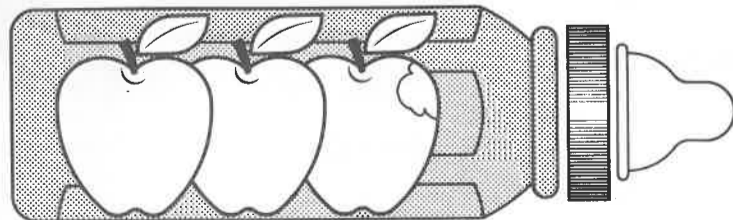
vous reçoit sur rendez-vous pour réfléchir ensemble aux questions éducatives qui vous préoccupent

Tél. 35 60 01 Quartier Rive



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47



Garderie des
trois pommes

16, rue de la Pélisserie — Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13h à 17h
du mardi au vendredi 9h à 17h
samedi 9h à 13h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.—
2 heures Fr. 6.—
3 heures Fr. 9.—



CSS

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47



PERMANENCE DE L'ANIMATEUR A LA MQCC. — Philippe Gojon assure une permanence à la MQCC tous les lundis de 18 h. à 20 h., mercredis de 19 h. à 22 h. et vendredis de 16 h. à 17 h. 30. Pour vous renseigner, pour vous inscrire à une de nos activités, pour boire un verre, pour lui éviter de rester seul: allez lui rendre visite.



Des nouvelles de la Maison du quartier Chausse-Coq!

Voilà! Après deux ans de préparation et de mise en train, la MQCC est lancée... Des activités pour les enfants, les adultes et les moins jeunes vont s'y dérouler.

Les locaux ne sont que provisoires. En effet, le 4,, Chausse-Coq nous est confié en attendant que les travaux de notre future Maison y commencent. Un local, un téléphone et une nouveauté: un animateur à mi-temps.

Le temps d'organiser une sortie à la patinoire avec les enfants un jeudi, d'aller courir deux fois par semaine pour se préparer à l'Escalade, de faire un petit tour à la Treille pour un concours de planche à roulettes, un cortège aux flambeaux pour l'Escalade et de préparer la fête de Noël et voilà l'année qui s'achève.

L'année prochaine commence avec un certain nombre d'activités qui vous sont présentées plus bas.

En espérant vous voir un de ces jours pour faire connaissance et parler des activités qui vous intéresseraient, je vous souhaite de joyeuses fêtes.

Philippe Gojon, animateur.



URGENT

Pendant la durée des travaux (un an et demi depuis le printemps 1990), nous sommes à la recherche d'un local, ou même simplement d'un bureau. Si vous avez des idées, contactez-nous!

DEUX MORTS A SAINT-ANTOINE!

Vous avez lu cette information dans votre quotidien, les archéologues ont retrouvé les corps de deux personnes décédées brutalement en l'an 180 après J.-C. L'archéologue cantonal a bien voulu organiser sur demande de la MQCC une visite des fouilles le **samedi 16 décembre à 10 h.** pour tous ceux que cela intéresse. Rendez-vous à l'heure devant la prison Saint-Antoine. Venez nombreux!

FÊTE DE NOËL.

— Le 16 décembre, dès 11 heures, le père Noël recevra au Bourg-de-Four les enfants du quartier. Un petit cornet de friandises sera remis à chacun. Ce sera aussi l'occasion de contempler les dix sapins du Bourg-de-Four qui auront été décorés par les Associations du quartier et les élèves de Ferdinand-Hodler et de Saint-Antoine.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'UNE OU L'AUTRE DE NOS ACTIVITÉS?

S'il s'agit d'un cours, inscrivez-vous au moyen du coupon ci-dessous. Si c'est une autre activité, notez-la dans votre agenda et, si possible, pensez à vous annoncer auprès de Philippe Gojon à la MQCC. Cela lui facilitera la tâche de savoir combien de personnes participeront aux animations qu'il met sur pied. Enfin, si vous souhaitez être informé régulièrement de notre programme ou si vous avez des propositions à nous faire, renvoyez le coupon ci-dessous ou, plus simplement, passez à la MQCC durant les heures de permanence.



COUPON RÉPONSE

Coupon à renvoyer avant Noël
MQCC - Case postale 531 - 1211 Genève 3 - Tél. 27 21 93

- Je m'inscris pour le cours de _____ et j'attends les renseignements complémentaires.
- Je souhaite adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et être tenu au courant de vos projets.

Remarques éventuelles (ou suggestion de futurs cours):

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ No postal: _____
Tél.: _____ Signature: _____

Activités théâtrales pour enfants

Il était une fois une princesse... Les enfants aiment les histoires. Les enfants aiment jouer. Les enfants aiment le théâtre. Ils trouveront tout cela dans le cours d'expression théâtrale destiné aux enfants de 5 à 12 ans.

Odile Gassmann, comédienne et professeur de théâtre, l'anima tous les jeudis de 9 h. 30 à 11 h. 30 à la salle de rythmique de l'école Saint-Antoine. Prix: Fr. 60.- pour 10 séances.



Aïkido

Le cours d'aïkido que nous avons programmé dès septembre n'a pas eu lieu faute d'inscriptions. Une démonstration pourra être organisée en janvier si vous en faites la demande, et le cours sera alors mis en place en fonction de la demande. Le cours sera ouvert aux jeunes de 8 à 12 ans, le lieu et la date restant à fixer.

Danses folkloriques grecques

Cours de danses folkloriques grecques, donné par une Grecque, dans une ambiance «estivale».

Venez revivre, en dansant sur les sons et les rythmes grecs, votre voyage en Grèce ou, si vous ne connaissez pas encore ce pays, venez découvrir l'un des plus riches folklores du monde. Tous les mercredis soirs de 19 h. 30 à 21 h. à la salle polyvalente de l'école Ferdinand-Hodler. Tous niveaux, messieurs et dames. Prix: Fr. 130.- pour dix séances.

Renseignements et inscriptions au tél. 789 01 21 ou 20 66 93.



UN DIMANCHE A SKI, EN FAMILLE.

— Pourquoi ne pas partir skier en famille, avec la MQCC? Nous organiserons une journée de ski le 4 février 1990. Le lieu reste à déterminer selon la neige. Inscrivez-vous avant le 15 janvier à la MQCC.

DIMANCHE MATIN SANS PETITS ENFANTS.

— Nous proposons d'organiser, un dimanche sur deux entre 9 h. et 12 h., une garderie assurée par des parents du quartier. Si vous avez des petits enfants, que vous êtes d'accord d'assurer la garderie une fois tous les trois mois, et que vous souhaitez que d'autres s'en chargent les autres dimanches pour vous permettre de souffler, de déjeuner tranquillement, etc., annoncez-vous à la MQCC. Nous nous efforcerons d'organiser cette garderie avec les parents intéressés, dès le mois de janvier.

COURSE DE L'ESCALADE... TOUTE L'ANNÉE.

— Nous avons proposé un entraînement régulier à la course durant le mois de novembre. Nous allons continuer cet entraînement toute l'année 1990. Le rendez-vous est fixé **tous les vendredis soirs, à 17 h.30, devant la MQCC.**

COURS DE PING-PONG.

— Si vous avez entre 8 et 15 ans et si vous aimez le ping-pong, inscrivez-vous au cours que nous voulons organiser dès janvier. Le cours aurait lieu le jeudi (heure à fixer) et coûterait 60 francs pour dix séances.

LES ENFANTS A LA PATINOIRE.

— Notre animateur accompagnera les enfants à la patinoire des Vernets les jeudis 18 janvier et 15 février 1990 (dès 5 ans environ). Réservez la date, et inscrivez-vous à la MQCC avant le mardi précédent la sortie.

JOUER AUX CARTES.

— Nous organiserons une soirée jeu de cartes chaque mois en 1990. Les deux premières soirées sont fixées aux 17 janvier et 14 février, à 20 h., à la MQCC. Notez déjà ces dates et venez nombreux!

PICTIONARY.

— Le 31 janvier, à 20 h., nous vous invitons à un grand tournoi de Pictionary à la MQCC. Annoncez-vous avant le 29 janvier pour nous faciliter l'organisation.